

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 31 mai 2017

N°103/05/2017 : RENOVATION DU MUSEE INGRES - PROJET MULTIMEDIA - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

L'an deux mille dix-sept, le mercredi 31 mai à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 24 mai 2017.

Etaient présents : 33

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Monique VALAT, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCCQ, Colette HARLE, Jean Luc BUDOIA, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Aurélie BURATTI, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Rodolphe PORTOLES, Arnaud GUITARD, Gaël TABARLY, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALLON

Pouvoirs : 11

Mesdames, Messieurs Sophie LARAN à Brigitte BAREGES, Thierry DEVILLE à Christian PEREZ, Philippe FRANCOIS à Georges DARUL, Angèle LOUCHARTE à Aurore KOTHE, Jean Martial DEJEAN à Annie GUILLOT, Jean-Michel MUSCATELLI à Maxime BERAUDO, Nicole ROUSSEL à Danielle AMOUROUX, Jean-François GARRIGUES à Pierre Antoine LEVI, Jeannine MEIGNAN à Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT à Gaël TABARLY, Pauline BLANC à Arnaud GUITARD

Absent : 1

Madame, Monsieur Carole DUNET-SCHUMANN

Monsieur Alain CRIVELLA donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

La Ville de Montauban vient de lancer les travaux de rénovation du Musée Ingres afin de mettre en valeur et moderniser cet édifice incontournable dans le patrimoine culturel montalbanais.

Parallèlement à la rénovation du bâtiment, la modernisation du musée doit s'accompagner de la conception d'outils multimédias adaptés qui permettront une meilleure médiation des collections : site web, applications mobiles téléchargeables, web séries, audiodescriptions et multilinguisme dont langue des signes, ...

Ces outils doivent répondre à la demande de chaque visiteur, avant, pendant et après la visite.

La mise en œuvre de ce projet a été estimée à 415 000 € HT pour lesquels la Ville est susceptible de bénéficier de cofinancements :

- des subventions FEDER sur la base de l'axe « émergence de services et contenus numériques publics innovants, ainsi que leur diffusion » ;
- des subventions régionales sur la base du Contrat Grands Sites du Grand Montauban ;
- des subventions départementales sur la base de sa politique de soutien en faveur d'actions touristiques.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il vous est proposé de solliciter ces différents partenaires sur la base du plan de financement ci-dessous :

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
Dépenses immatérielles	341 500 €	FEDER	170 750 €
		Région	25 000 €
Dépenses matérielles	73 500 €	Conseil Départemental	7 500 €
		Ville de Montauban	211 750 €
	415 000,00 €		415 000,00 €

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à solliciter une participation financière auprès de l'Europe, de la Région et du Département,
- autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération, et notamment toute convention à intervenir avec l'Europe, la Région et le Département et relative à l'attribution d'une subvention.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le **06 JUIN 2017**

De sa publication/affichage le **06 JUIN 2017**

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 01 juin 2017

Maire,

Brigitte BAREGES

